

# Installation d'une Grue Mobile pour les Travaux du Gymnase Alain Stinlet : Modifications de Circulation à partir du 3 février 2025

Dans le cadre des travaux de construction du nouveau gymnase Alain Stinlet, une grue mobile sera installée à partir du 3 février 2025 pour la pose de la charpente, et ce pour une durée d'environ trois semaines. En raison de l'espace limité sur la zone de chantier, l'empâtement de la grue empiètera sur la rue de Ruzé, bloquant ainsi une voie de circulation.



Début des travaux

03/02/2025

Fin des travaux prévue

21/02/2025

Afin d'assurer la sécurité et de limiter les désagréments, un schéma de circulation temporaire sera mis en place pendant cette période. Pour éviter tout blocage au rond-point du collège et des répercussions sur la circulation de la RN3, il a été décidé de privilégier la circulation dans le sens Berny/Mairie. En conséquence, la rue sera barrée dans l'autre sens, à partir de la rue Joseph Lhoste, avec une déviation par cette voie.

Les bus seront également déviés, ce qui a été validé avec Khéolis sans difficultés particulières. Par ailleurs, le stationnement sera interdit sur la rue Lhoste afin de faciliter les échanges de circulation.

**Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération durant ces travaux.**

Documents

[Schéma de circulation, implantation grue mobile rue de Ruzé](#)

[Arrêté n°2025/005 Intervention société Gibeaux installation d'une grue mobile pour la construction du Gymnase](#)